

Chez les Mineurs

ENTREVUE, A DOUAL DES REPRESENTANTS DES COMPAGNIES HOUTIERES ET DES DELEGUES DES SYNDICATS

Mardi, à trois heures, a eu lieu à Douai, l'entrevue des représentants des Compagnies houillères et des délégués des Syndicats.

Étaient présents : Pour les patrons, MM. Lemaire, d'Aniche ; Burtin, de Neuville ; Laurent, de Marles ; et pour les délégués, MM. de la Motte, de Valenciennes ; et de la Motte, de Valenciennes.

La réunion n'a pas duré moins de trois heures, mais il n'y a eu aucune discussion, les représentants ouvriers ayant au préalable fait cette déclaration :

« Nous sommes ici seulement pour entendre les propositions que vous avez à nous faire. Notre mandat ne va pas au-delà. Nous n'avons pas mission de discuter vos propositions ».

À l'issue de la réunion, les représentants des Compagnies ont communiqué l'ordre du jour suivant :

La commission d'étude composée de quatre membres ouvriers et de quatre membres patronaux s'est réunie à Douai, le mercredi 7 juin à 15 heures.

La délégation patronale expose à la délégation ouvrière les difficultés toujours existantes que rencontrent les mines dans le coulement de leurs produits, certaines régions de France étant complètement fermées par la concurrence étrangère.

Cette première solution même si elle aboutissait, étant loin d'être suffisante à elle seule pour assainir la situation, la délégation patronale expose qu'il est absolument nécessaire d'arriver à produire à meilleur marché pour reprendre les débouchés qui ont été enlevés.

Il paraît inévitable que, à l'expiration du délai de préavis de 3 mois, une hausse des salaires soit envisagée. La délégation patronale ajoute qu'on pourrait alléger la hausse des salaires, en obtenant une amélioration du rendement des ouvriers par l'augmentation de la durée effective du travail.

La délégation ouvrière prend acte et déclare qu'elle n'est pas mandatée pour discuter ces questions.

Pour les Mutués du Travail

Le citoyen GONIAUX, député du Nord, vient de déposer au bureau de la Chambre un projet de résolution dont on lira le texte ci-dessous après l'exposé des motifs :

EXPOSE DES MOTIFS

Le 29 décembre 1920, le Chambre voulait à l'unanimité un projet de loi tendant à accorder des allocations temporaires en faveur des victimes d'accidents du travail survenus avant l'application de la loi du 5 août 1920, laquelle a porté de 2.400 à 4.500 francs le taux minimum du salaire annuel devant servir de base à la fixation de la rente.

Il n'est certainement pas inutile de rappeler les paroles que prononçaient alors le président de la Commission d'assurance et de prévoyance sociales, qui était M. Bonnefoy :

« Maintenant, disait-il, la Commission d'assurance et de prévoyance sociales rappelle au Gouvernement l'urgence de faire voter, d'ici à l'initiative d'un certain nombre de nos collègues et même du Gouvernement, soit une transaction, et que beaucoup de nos collègues appartenant aux différentes fractions de l'Assemblée auraient désiré améliorer encore cette loi. Pour aboutir, ils se sont ralliés au texte proposé par la Commission d'assurance et de prévoyance sociales et par la Commission des finances en accord avec le Gouvernement ; mais nous demandons au Gouvernement d'agir auprès du Sénat pour que cette Assemblée veuille bien, dans le plus bref délai possible, voter à son tour les dispositions de la présente loi.

« Faire luire des espérances sans les réaliser dans le plus bref délai possible, c'est une faute. Nous espérons qu'on ne la commettra pas. »

Et le Ministre du Travail de l'époque, M. Jourdain, déclarait à son tour après M. Bonnefoy :

« Le Gouvernement se rend très bien compte de la nécessité de réaliser rapidement la réforme que nous votons en ce moment, et me permets de insister particulièrement auprès de la Haute Assemblée pour que ce projet soit discuté et voté dans le plus bref délai possible. »

Après de telles paroles, n'est-il pas profondément regrettable qu'en juin 1922 cette loi, si solennellement annoncée, ne soit pas encore définitivement votée et que les mutuels du travail et leurs familles en soient encore réduits à attendre, dans la plus triste détresse, la réalisation d'une loi qui doit améliorer leur malheureuse condition d'existence.

C'est là un des faits nombreux, hélas ! qui ne font pas apprécier avec grande ferveur à pierre fendre, tandis que le boudoir de la comtesse était ouaté et chaud à souhait.

Chemins de fer du Nord

MODIFICATIONS APORTEES AU SERVICE DES VOYAGEURS

A partir du 15 juin, les modifications suivantes ont été apportées au service des voyageurs :

LIGNE PARIS-AMIENS-DOUAL-LILLE (VALENCIENNES-QUIVRAIN). Les trains express d'avant-garde 2381 de Laon à Lille, le matin et 2382 de Lille à Laon, le soir, seront respectivement à 13 h. 35 et à Valenciennes, le 23 h. 45 ; il sera en correspondance à Valenciennes avec l'express 2380 de Valenciennes à Paris.

Le train 2383 partira de Laon à 8 h. 07 et arrivera à Paris à 10 h. 45. Le train 2384 partira de Lille à 17 h. 30 et arrivera à Paris à 20 h. 10. Le train 2385 partira de Lille à 7 h. 05 vers Valenciennes, Le train 2386 partira de Valenciennes à Lille à 19 h. 10 et arrivera à Valenciennes à 23 h. 45.

En sens inverse, le train 2387 partira de Valenciennes à Paris à 11 h. 25. Le train 2388 partira de Valenciennes à Paris à 19 h. 10 et arrivera à Valenciennes à 23 h. 45. Le train 2389 partira de Valenciennes à Paris à 19 h. 10 et arrivera à Valenciennes à 23 h. 45.

Un nouveau train rapide (1re et 2e classes) sera mis en marche les mercredis et les samedis après-midi Paris-Lille-Tourcoing et retour à partir du 17 juin.

A Lille, le train 207 partira de Paris à 10 h. 15 pour arriver à Lille à 13 h. 15 et à Valenciennes à 15 h. 40. En sens inverse, le train 208 partira de Valenciennes à Lille à 15 h. 40 et arrivera à Valenciennes à 18 h. 15.

Le train 209 partira de Valenciennes à Lille à 15 h. 40 et arrivera à Valenciennes à 18 h. 15. Le train 210 partira de Valenciennes à Lille à 15 h. 40 et arrivera à Valenciennes à 18 h. 15.

Le train 211 partira de Valenciennes à Lille à 15 h. 40 et arrivera à Valenciennes à 18 h. 15. Le train 212 partira de Valenciennes à Lille à 15 h. 40 et arrivera à Valenciennes à 18 h. 15.

Le train 213 partira de Valenciennes à Lille à 15 h. 40 et arrivera à Valenciennes à 18 h. 15. Le train 214 partira de Valenciennes à Lille à 15 h. 40 et arrivera à Valenciennes à 18 h. 15.

Le train 215 partira de Valenciennes à Lille à 15 h. 40 et arrivera à Valenciennes à 18 h. 15. Le train 216 partira de Valenciennes à Lille à 15 h. 40 et arrivera à Valenciennes à 18 h. 15.

Le train 217 partira de Valenciennes à Lille à 15 h. 40 et arrivera à Valenciennes à 18 h. 15. Le train 218 partira de Valenciennes à Lille à 15 h. 40 et arrivera à Valenciennes à 18 h. 15.

Le train 219 partira de Valenciennes à Lille à 15 h. 40 et arrivera à Valenciennes à 18 h. 15. Le train 220 partira de Valenciennes à Lille à 15 h. 40 et arrivera à Valenciennes à 18 h. 15.

Le train 221 partira de Valenciennes à Lille à 15 h. 40 et arrivera à Valenciennes à 18 h. 15. Le train 222 partira de Valenciennes à Lille à 15 h. 40 et arrivera à Valenciennes à 18 h. 15.

Le train 223 partira de Valenciennes à Lille à 15 h. 40 et arrivera à Valenciennes à 18 h. 15. Le train 224 partira de Valenciennes à Lille à 15 h. 40 et arrivera à Valenciennes à 18 h. 15.

Le train 225 partira de Valenciennes à Lille à 15 h. 40 et arrivera à Valenciennes à 18 h. 15. Le train 226 partira de Valenciennes à Lille à 15 h. 40 et arrivera à Valenciennes à 18 h. 15.

Le train 227 partira de Valenciennes à Lille à 15 h. 40 et arrivera à Valenciennes à 18 h. 15. Le train 228 partira de Valenciennes à Lille à 15 h. 40 et arrivera à Valenciennes à 18 h. 15.

Le train 229 partira de Valenciennes à Lille à 15 h. 40 et arrivera à Valenciennes à 18 h. 15. Le train 230 partira de Valenciennes à Lille à 15 h. 40 et arrivera à Valenciennes à 18 h. 15.

Le train 231 partira de Valenciennes à Lille à 15 h. 40 et arrivera à Valenciennes à 18 h. 15. Le train 232 partira de Valenciennes à Lille à 15 h. 40 et arrivera à Valenciennes à 18 h. 15.

Le train 233 partira de Valenciennes à Lille à 15 h. 40 et arrivera à Valenciennes à 18 h. 15. Le train 234 partira de Valenciennes à Lille à 15 h. 40 et arrivera à Valenciennes à 18 h. 15.

Le train 235 partira de Valenciennes à Lille à 15 h. 40 et arrivera à Valenciennes à 18 h. 15. Le train 236 partira de Valenciennes à Lille à 15 h. 40 et arrivera à Valenciennes à 18 h. 15.

Le train 237 partira de Valenciennes à Lille à 15 h. 40 et arrivera à Valenciennes à 18 h. 15. Le train 238 partira de Valenciennes à Lille à 15 h. 40 et arrivera à Valenciennes à 18 h. 15.

Le train 239 partira de Valenciennes à Lille à 15 h. 40 et arrivera à Valenciennes à 18 h. 15. Le train 240 partira de Valenciennes à Lille à 15 h. 40 et arrivera à Valenciennes à 18 h. 15.

LES BREVETS D'INVENTION

ILS SONT NOMBREUX DANS LE NORD

De 1701 à 1913 il a été délivré, en France, 666.132 brevets, suivis d'une progression qui sans paraître à court terme, a été assez régulièrement croissante.

L'Office National de la Propriété Industrielle a pu, à ce sujet, établir une statistique d'où il ressort que les brevets délivrés dans ces dernières années se sont respectivement élevés aux nombres suivants :

1913 : 18.900 ; 1914 : 16.838 ; 1915 : 15.900 ; 1916 : 13.100 ; 1917 : 13.850 ; 1918 : 13.100 ; 1919 : 12.150.

Les départements dans lesquels on prend le plus de brevets sont : la Seine, la Rhône, le Nord, la Seine-et-Oise, les Bouches-du-Rhône, la Gironde, la Loire, la Seine-Inférieure.

Les inventions qui font actuellement l'objet du plus grand nombre de demandes de brevets se rapportent aux moteurs, celles relatives à la téléphonie et à la télégraphie diminuent de nombre.

Un vol de 470.000 dollars dans une banque japonaise

Hong-Kong, 7 juin. — La succursale d'Hang-Kong, d'une banque japonaise, a constaté la disparition dans ses coffres de 470.000 dollars de billets de banque.

Un navire a fait explosion

Buenos-Ayres, 7 juin. — Le navire argentin « Villa-Franca » qui transportait des touristes aux Cataractes de Liguiza, a coulé sur la côte du Paraguay par suite d'une explosion ; on assure qu'il y aurait 90 noyés.

Le maréchal French comte d'Ypres

Londres, 7 juin. — Selon la « Gazette Officielle », le maréchal French, auquel le roi a conféré l'année dernière le dimité de comte a pris le nom de comte d'Ypres.

Le Paraguay en révolution

On mande de Buenos-Ayres, au « Daily Mail » :

« La révolution au Paraguay prend de sérieuses proportions. Les troupes révolutionnaires, renforcées par une partie de la population, campent la capitale, Assomption. Un terribleur remonte le fleuve Paraguay pour protéger les résidents argentins.

La révolte est dirigée par l'ex-président Shaerer et l'ex-ministre de la guerre ; son but est de renverser le gouvernement d'Avila. Les communications téléphoniques et télégraphiques sont interrompues, et la censure a été établie.

DES GROS LOTS

VILLE DE PARIS 1912

Le numéro 481.404 gagne 50.000 francs. Le numéro 690.110 gagne 10.000 francs. Les 5 numéros suivants gagnent chacun 1.000 francs : 121.749 - 613.923 - 706.188 - 706.188 - 630.231.

VILLE DE PARIS 1913

Le numéro 25.390 gagne 200.000 francs. Le numéro 453.992 gagne 50.000 francs. Les quatre numéros suivants gagnent chacun 10.000 francs : 216.037 - 645.906 - 182.481 - 211.077.

Les quatre numéros suivants gagnent chacun 5.000 francs : 441.286 - 833.247 - 637.938 - 269.254.

COMMUNALES 1912

Le numéro 398.393 gagne 100.000 francs. Le numéro 628.729 gagne 25.000 francs. Les six numéros suivants gagnent chacun 5.000 francs : 87.505 - 333.012 - 334.905 - 594.398 - 746.013 - 764.614.

COMMUNALES 1899

Le numéro 439.407 gagne 100.000 francs. Le numéro 694.924 gagne 25.000 francs. Les six numéros suivants gagnent chacun 5.000 francs : 708.388 - 746.329 - 756.817 - 839.254 - 873.256 - 876.000.

COMMUNALES 1900

Le numéro 851.393 gagne 100.000 francs. Le numéro 774.456 gagne 10.000 francs. Les dix numéros suivants gagnent chacun 1.000 francs : 183.193 - 563.490 - 876.014 - 987.727 - 1.085.495 - 1.108.379 - 1.151.399 - 1.186.817.

COMMUNALES 1891

Le numéro 1.078.226 gagne 100.000 francs. Le numéro 970.816 gagne 10.000 francs. Le numéro 796.923 gagne 5.000 francs.

Un encouragement aux familles nombreuses

Au cours de sa dernière réunion, la Commission de la Natalité que préside M. Demoleux, a décidé de proposer des lois et des modifications en faveur des familles nombreuses.

Au cours de ces fêtes des quêtes seront faites dont le produit sera donné aux mères de familles qui seront jugées les plus méritantes.

En ce qui concerne Roubaix, le Tournoing, le date de ces festivités sera probablement le 27 juin, à Cambrai, on envisage la date du 15 Août.

Ces fêtes auront lieu dans toutes les localités dont le nombre d'habitants dépasse 5.000.

UN JOUR VIENDRA...

Du « Progrès Citoyen » :

MM. les boulangers sont désormais autorisés à vendre le pain à 0 fr. 60.

Le prix d'entrée, unique, est fixé à 2 fr. 50, et tout le produit de la recette ira aux caisses de secours des Associations de Mutuels de Roubaix-Tourcoing.

Le prix d'entrée, unique, est fixé à 2 fr. 50, et tout le produit de la recette ira aux caisses de secours des Associations de Mutuels de Roubaix-Tourcoing.

Le temps d'aujourd'hui

AVERTISSEMENTS

Vente de Sud-Est modernité Ciel nuageux. Autres nuages orages ou averse orageuse. Rafraîchissement prochain. Le minimum de température sera d'environ 11°.

ROUBAIX

REDACTION : 39, rue Pauvre, Tél. 9.51

DEPOT GENERAL : 13, rue du Bassin

Une Exposition d'Art appliqué

ELLE AURA LIEU A ROUBAIX EN OCTOBRE PROCHAIN

On a pu se rendre compte que, depuis la guerre surtout, nos produits ont subi une baisse en France et une hausse au dehors de la production artistique industrielle. Il n'est peut-être pas superflu de souligner l'intérêt que présente cette nouvelle activité, à laquelle le gouvernement a cru devoir donner une impulsion que tous les français approuveront.

Cet intérêt est double pour le pays, triple pour l'industrialisme roubaixien. En produisant des objets d'ameublement, de décoration, de parure, qui, à peu de frais, embellissent le foyer, le rendent plus agréable, et concourent ainsi à relever le cadre de la vie, serait un raisonnablement satisfaisant d'attirer sur les arts appliqués la sollicitude de l'Etat. Il se joint une foule d'ordre économique, celle-ci, qui se fonde sur l'impérieuse nécessité de maintenir au dehors la primauté de nos productions textiles, et sur la production des produits voisins.

Sur ce terrain, l'Association roubaixienne, nous fait une concurrence susceptible de devenir dangereuse, et que favorise un change particulièrement excellent pour l'étranger.

Entin, un intérêt plus immédiat, pour le Nord et surtout pour notre agglomération, est inclus dans le développement que pourrait donner, à bref délai, aux branches de l'industrie textile intéressée, la réalisation du succès de motifs qui l'est indiquée de renouveler.

Nous ne pouvons donc qu'applaudir à l'heureuse initiative que vient de prendre la section des Beaux-Arts de l'Association des Anciens élèves de notre Ecole nationale supérieure textile, en projetant une Exposition d'art appliqué à l'industrie textile.

A cette exposition figureront les plus intéressantes productions réalisées dans le domaine de l'ameublement.

En raison de l'importance de cette entreprise, le ministère des Beaux-Arts, le Comité central et le Comité régional des Arts appliqués, la municipalité de Roubaix, la Chambre de Commerce, et divers autres groupements, ont immédiatement accordé leur patronage ou leur collaboration à la section des Beaux-Arts de notre vaillante association.

— Oh ! moi, tu sais, je parlais... histoire de parler ! Revenons-à donc aux choses sérieuses.

— Après maintes et maintes réflexions, je suis arrivé à me convaincre d'une chose, c'est que les papiers maudits qui te tiennent si fort à cœur ne vaudraient pas tout seuls se mettre bénévolement entre les mains !

L'Exposition d'ouvrirs en octobre prochain

Le programme de l'Exposition d'ouvrirs en octobre prochain sera le suivant :

Le programme de l'Exposition d'ouvrirs en octobre prochain sera le suivant :

Le programme de l'Exposition d'ouvrirs en octobre prochain sera le suivant :

Le programme de l'Exposition d'ouvrirs en octobre prochain sera le suivant :

Le programme de l'Exposition d'ouvrirs en octobre prochain sera le suivant :

Le programme de l'Exposition d'ouvrirs en octobre prochain sera le suivant :

Le programme de l'Exposition d'ouvrirs en octobre prochain sera le suivant :

Le programme de l'Exposition d'ouvrirs en octobre prochain sera le suivant :

Le programme de l'Exposition d'ouvrirs en octobre prochain sera le suivant :

Le programme de l'Exposition d'ouvrirs en octobre prochain sera le suivant :

Le programme de l'Exposition d'ouvrirs en octobre prochain sera le suivant :

Le programme de l'Exposition d'ouvrirs en octobre prochain sera le suivant :

Le programme de l'Exposition d'ouvrirs en octobre prochain sera le suivant :

Le programme de l'Exposition d'ouvrirs en octobre prochain sera le suivant :

Le programme de l'Exposition d'ouvrirs en octobre prochain sera le suivant :

Le programme de l'Exposition d'ouvrirs en octobre prochain sera le suivant :

Le programme de l'Exposition d'ouvrirs en octobre prochain sera le suivant :

Le programme de l'Exposition d'ouvrirs en octobre prochain sera le suivant :

Le programme de l'Exposition d'ouvrirs en octobre prochain sera le suivant :

Le programme de l'Exposition d'ouvrirs en octobre prochain sera le suivant :

Le programme de l'Exposition d'ouvrirs en octobre prochain sera le suivant :

Le programme de l'Exposition d'ouvrirs en octobre prochain sera le suivant :

Le programme de l'Exposition d'ouvrirs en octobre prochain sera le suivant :

Le programme de l'Exposition d'ouvrirs en octobre prochain sera le suivant :

La Fête de nuit des Mutuels

Le Conseil d'Administration de la section de Roubaix de l'U. N. M. s'est rencontré vendredi dernier avec celui du groupe des Mutuels de Tourcoing, pour arrêter définitivement le programme de la grande fête de nuit qui doit avoir lieu le samedi 24 juin, dans les magnifiques salons de l'Hotel de France.

Le programme de la grande fête de nuit qui doit avoir lieu le samedi 24 juin, dans les magnifiques salons de l'Hotel de France.

Le programme de la grande fête de nuit qui doit avoir lieu le samedi 24 juin, dans les magnifiques salons de l'Hotel de France.

Le programme de la grande fête de nuit qui doit avoir lieu le samedi 24 juin, dans les magnifiques salons de l'Hotel de France.

Le programme de la grande fête de nuit qui doit avoir lieu le samedi 24 juin, dans les magnifiques salons de l'Hotel de France.

Le programme de la grande fête de nuit qui doit avoir lieu le samedi 24 juin, dans les magnifiques salons de l'Hotel de France.

Le programme de la grande fête de nuit qui doit avoir lieu le samedi 24 juin, dans les magnifiques salons de l'Hotel de France.

Le programme de la grande fête de nuit qui doit avoir lieu le samedi 24 juin, dans les magnifiques salons de l'Hotel de France.

Le programme de la grande fête de nuit qui doit avoir lieu le samedi 24 juin, dans les magnifiques salons de l'Hotel de France.

Le programme de la grande fête de nuit qui doit avoir lieu le samedi 24 juin, dans les magnifiques salons de l'Hotel de France.

Le programme de la grande fête de nuit qui doit avoir lieu le samedi 24 juin, dans les magnifiques salons de l'Hotel de France.

Le programme de la grande fête de nuit qui doit avoir lieu le samedi 24 juin, dans les magnifiques salons de l'Hotel de France.

Le programme de la grande fête de nuit qui doit avoir lieu le samedi 24 juin, dans les magnifiques salons de l'Hotel de France.

Le programme de la grande fête de nuit qui doit avoir lieu le samedi 24 juin, dans les magnifiques salons de l'Hotel de France.

Le programme de la grande fête de nuit qui doit avoir lieu le samedi 24 juin, dans les magnifiques salons de l'Hotel de France.

Le programme de la grande fête de nuit qui doit avoir lieu le samedi 24 juin, dans les magnifiques salons de l'Hotel de France.

Le programme de la grande fête de nuit qui doit avoir lieu le samedi 24 juin, dans les magnifiques salons de l'Hotel de France.

Le programme de la grande fête de nuit qui doit avoir lieu le samedi 24 juin, dans les magnifiques salons de l'Hotel de France.

Le programme de la grande fête de nuit qui doit avoir lieu le samedi 24 juin, dans les magnifiques salons de l'Hotel de France.

Le programme de la grande fête de nuit qui doit avoir lieu le samedi 24 juin, dans les magnifiques salons de l'Hotel de France.

Le programme de la grande fête de nuit qui doit avoir lieu le samedi 24 juin, dans les magnifiques salons de l'Hotel de France.

Le programme de la grande fête de nuit qui doit avoir lieu le samedi 24 juin, dans les magnifiques salons de l'Hotel de France.

Le programme de la grande fête de nuit qui doit avoir lieu le samedi 24 juin, dans les magnifiques salons de l'Hotel de France.

Le programme de la grande fête de nuit qui doit avoir lieu le samedi 24 juin, dans les magnifiques salons de l'Hotel de France.

COUPS ET VIOLENCES

Deux co-habitants de la maison située rue Solferino, 13, ont eu au cours de la nuit dernière, une altercation qui s'est terminée par le casse de la pignat, Louis Baillet, 52 ans, tisserand, a frappé son adversaire, M. Louis Héman, et a brisé une partie de son mobilier.

Deux co-habitants de la maison située rue Solferino, 13, ont eu au cours de la nuit dernière, une altercation qui s'est terminée par le casse de la pignat, Louis Baillet, 52 ans, tisserand, a frappé son adversaire, M. Louis Héman, et a brisé une partie de son mobilier.

Deux co-habitants de la maison située rue Solferino, 13, ont eu au cours de la nuit dernière, une altercation qui s'est terminée par le casse de la pignat, Louis Baillet, 52 ans, tisserand, a frappé son adversaire, M. Louis Héman, et a brisé une partie de son mobilier.

Deux co-habitants de la maison située rue Solferino, 13, ont eu au cours de la nuit dernière, une altercation qui s'est terminée par le casse de la pignat, Louis Baillet, 52 ans, tisserand, a frappé son adversaire, M. Louis Héman, et a brisé une partie de son mobilier.

Deux co-habitants de la maison située rue Solferino, 13, ont eu au cours de la nuit dernière, une altercation qui s'est terminée par le casse de la pignat, Louis Baillet, 52 ans, tisserand, a frappé son adversaire, M. Louis Héman, et a brisé une partie de son mobilier.

Deux co-habitants de la maison située rue Solferino, 13, ont eu au cours de la nuit dernière, une altercation qui s'est terminée par le casse de la pignat, Louis Baillet, 52 ans, tisserand, a frappé son adversaire, M. Louis Héman, et a brisé une partie de son mobilier.

Deux co-habitants de la maison située rue Solferino, 13, ont eu au cours de la nuit dernière, une altercation qui s'est terminée par le casse de la pignat, Louis Baillet, 52 ans, tisserand, a frappé son adversaire, M. Louis Héman, et a brisé une partie de son mobilier.

Deux co-habitants de la maison située rue Solferino, 13, ont eu